

CCAS de Sucy-en-Brie

Nombre de membres composant  
Le Conseil d'Administration ..... 17  
Présents à la séance ..... 11  
Nombre de votant ..... 12

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE  
VILLE DE SUCY-EN-BRIE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale

**N°2025-39**

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SUCY POUR SON SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) ET L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES DEPENDANTES « LA RESIDENCE LES CEDRES » (EHPAD)**

**SEANCE DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le jeudi seize octobre deux mil vingt-cinq à dix-huit heure trente-cinq,  
Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de SUCY-EN-BRIE,  
Légalement convoqué le mardi 7 octobre deux mil vingt-cinq s'est assemblé en Mairie en  
salle COM 3 à Sucy-en-Brie,  
Sous la Présidence de Monsieur Adolphe MONTEFIORE, Vice-président du CCAS.

**MEMBRES PRESENTS :**

Mesdames COURTET, DEBORD, DUPONCHEL, MARIE, PENAUD, ROUX Martine,  
ROUX Réjane,  
Messieurs CATINAUD, DURAZZO, MARASCO, MONTEFIORE  
**Formant la majorité des membres en exercice**

**ABSENTS EXCUSES :**

Monsieur TRAYAUX,  
Monsieur ARAMBOUROU,  
Madame ASTIC, représentée par Monsieur MONTEFIORE,  
Madame BLAMOUTIER,  
Madame CHANDESRIIS,  
Monsieur SCOTTI

**ADMINISTRATION :**

Madame AZRA, Assistante de direction  
Madame GIANNAKOPOULOS, Directrice générale adjointe aux finances et moyens généraux  
Madame PIROIT, Directrice du CCAS

Présents : 11

Votants : 12

Absents : 6

Accusé de réception en préfecture  
094-269400396-20251020-2025-39-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2025  
Date de réception préfecture : 20/10/2025

CCAS de Sucy-en-Brie - Conseil d'Administration du 16 octobre 2025

VU le code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L.311-8,

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

VU le projet de service du Service Autonomie à Domicile (SAD) 2025-2030 en date du 11 juin 2025,

VU le rapport n°2025-39,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour le CCAS de Sucy-en-Brie de signer une convention relative à la mise en place d'un partenariat avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), dénommé Résidence Les Cèdres,

**SUR** proposition de Monsieur le Président,  
Après avoir entendu le rapporteur,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la signature d'une convention de partenariat entre le CCAS de Sucy-en-Brie et La Résidence Les Cèdres dit « EHPAD »,

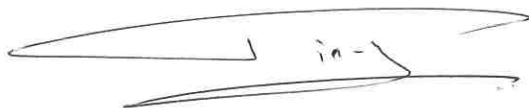
**PRECISE** que cette convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 16 octobre 2025.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention et tous les documents afférents

Cette délibération a été adoptée **A L'UNANIMITE DES PRESENTS.**

Et ont signé au registre les membres présents.

Christelle PIROIT  
Directrice du CCAS



Adolphe MONTEFIORE  
Maire Adjoint  
Vice-président du CCAS

